



ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
7 octobre 2021 18h30

À la maison, en TEAMS

Procès-verbal

Présences:

Guy Coisman
Mariela Bianchi
Marc Baudin
Hélène Giguère
Patricia Van Melle
Marie Carmelle Victor
Mélina Dorléans
Geneviève Poitras
Rudy Escoffier
Michaël Massé
Sabrina Mio
Fatiha Abou-Omar
David Rivest-Hénault
Tariana Heck

Procès-verbal rédigé par Chanelle Lazure

Mot de bienvenue de M. Coisman.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Tour d'écran. Présentation des membres.
3. Élection des postes :
 - A) Poste de président(e):
 - Sabrina Mio se propose pour être à nouveau présidente du CÉ.
 - Mme Mio est élu présidente du CÉ, par acclamation.
 - B) Élection du vice-président(e):
 - Explication du rôle de vice-président par M. Coisman.
 - M. Massé propose sa candidature.
 - M. Massé est élu par acclamation.

M. Coisman explique que l'argent pour le conseil d'établissement pourrait être transféré dans les activités pour les élèves, étant donné que les réunions ne se tiennent plus en présentiel.

C) Élection du poste de trésorier (ère):

- Mme Fatiha Abou-Omar propose sa candidature.
- Mme Abou-Omar est élu par acclamation.

4. Autorisation de transmission des renseignements personnels:

- M. Coisman informe les participants qu'il a transmis les renseignements au CSSDM.
- Il demande la permission d'envoyer les renseignements personnels aux membres du CÉ.
- Mme Poitras demande des clarifications sur les destinataires des renseignements. M. Coisman exprime que ce sera uniquement aux membres du conseil d'établissement.
- Acceptation à l'unanimité.

5. Proposition des membres pour choisir le représentant de la communauté (2021-2022) :

- M. Coisman donne des explications.
- Personne ne propose de représentant pour le moment.

6. Règles de fonctionnement du CÉ:

A) Calendrier et horaire des rencontres :

- Entre 5 et 10 rencontres par année. L'horaire est décidé en CÉ. M. Coisman nous propose de valider ou modifier les dates pour les rencontres.
- Consultation des membres pour l'heure des rencontres. Il est décidé que les rencontres se dérouleront à 18h30.
- M. Coisman propose les jeudis pour procéder aux rencontres de CÉ. Discussion à ce sujet. Tous les membres manifestent leur accord pour le jeudi.
- M. Coisman propose des dates. Les dates suivantes sont acceptées:
 - Rencontre 2: Jeudi le 18 novembre. (M. Rivest ne pourra être présent. Il est remplaçant)
 - Rencontre 3: Jeudi le 9 décembre
 - Rencontre 4: Jeudi le 3 février (Mme D'Orléans sera absente. Elle est remplaçante)
 - Rencontre 5: Jeudi le 17 mars.
 - Rencontre 6: Jeudi le 21 avril.
 - Rencontre 7: Jeudi le 12 mai.
 - Rencontre 8: Jeudi le 9 juin.

Discussion en parenthèse sur l'implication importante des enseignants et du personnel en terme de temps et d'investissement.

B) Régie interne:

- L'objectif est d'éviter les difficultés de fonctionnement dans le CÉ.
- La plupart des éléments inscrits à la régie interne sont à 80% des éléments de loi.
- M. Coisman demande que les membres consultent le document pour en discuter, au besoin, à la prochaine rencontre.
- Rappel que les membres sont présents pour les intérêts de l'ensemble des élèves.

C) Prise de notes:

Réitère le fait que la personne responsable de prendre les notes changera lors de chaque rencontre.

D) Budget du CÉ (résolution) :

- Explication sur la façon dont les fonds ont été obtenus.
- Comme le montant du budget est perdu en fin d'année dans le cas où il n'est pas utilisé : proposition de le transférer pour une activité. Transfert du fond 4 au fond 9.
 - Proposition : Mme Poitras
 - Seconde : Mme Abou-Omar.
- M. Coisman écrira le document de modification. Mme Mio signera le document par la suite.
- M. Coisman nomme des exemples d'utilisation des fonds.
- Mme Abou-Omar se propose pour une activité d'Halloween. M. Coisman explique qu'il en discutera dans quelques instants.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du 9 juin :

- Suivi du procès-verbal du 9 juin: M. Coisman dit ne pas avoir fait le suivi avec le traiteur. La problématique est qu'il y a 9 endroits où les élèves mangent dans l'école. Par conséquent, une personne devrait être assignée à trouver les élèves dans l'école, pour leur remettre le repas chaud. Des repas froids seront à privilégier.
- M. Van Melle exprime l'impact bénéfique sur le climat au dîner, du fait que les enfants se retrouvent dans 9 endroits différents. Le niveau sonore est plus agréable.
- Mme Poitras propose de se renseigner chez les traiteurs pour voir s'il y aurait des façons de faire facilitantes pour le processus.
- Mme Poitras se propose.
- Mme Mio seconde.
- Le procès-verbal de la réunion du CÉ est adopté.

8. Service de garde :

- Mme Victor et M. Coisman discutent de l'augmentation de l'achalandage au service de garde et du bien-être des enfants dans celui-ci.
- Mme Mio exprime qu'elle aime les journées pédagogiques, lorsque les lunchs sont inclus.
- M. Coisman discute des ressources dont l'école bénéficie sur le plan alimentaire.

9. Mot du directeur:

A) Nouvelle de JBM:

- Cela va bien. L'équipe a du plaisir, malgré les restrictions sanitaires. Salutations à la résilience des enfants à ce niveau. M. Coisman prévoit envoyer une lettre de félicitations aux parents également.
- Mme Poitras explique que les consignes pour les tests COVID n'étaient pas très claires en début d'année et qu'elles diffèrent selon les instances. M. Coisman explique les difficultés et les informations contradictoires. Mme Bianchi fait part qu'ils vont envoyer un nouveau document contenant des informations plus claires, demain.
- Mme Dorléans dit que la prochaine fois qu'il y aura un cas de COVID, il serait bien d'envoyer les informations sur les procédures à suivre en lien avec les tests.

B) Formation obligatoire:

- M. Coisman nous fera parvenir un lien pour une formation sur ce qu'est le conseil d'établissement. Tout nouveau membre doit suivre cette formation.
- Mme Poitras a discuté avec un conseiller pédagogique du CSSDM, qui a fait part d'une vidéo. Elle propose de nous la faire parvenir quand elle aura les courriels de tous.

C) Projet 2021/2022:

- Pour le moment il y a des limites, mais dès que possible, les projets habituels auront lieu. (ex: concert de Noël d'Hélène).
- M. Coisman nomme que l'école a eu l'accord pour accueillir des individus de l'externe pour des animations auprès des élèves. Ils sont soumis aux mêmes règles sanitaires que les employés de l'école. Il salut ensuite la créativité des enseignants pour permettre aux élèves de vivre des activités malgré les difficultés liées au contexte sanitaire.

D) Mesures d'urgences:

- Les mesures d'urgence ne sont pas complètes. L'école a reçu des informations contradictoires en lien avec les exercices d'évacuation. Pour le moment, aucun exercice d'évacuation n'est prévu. Le protocole des mesures d'urgences est tout de même mise en place.

Mme Bianchi quitte la rencontre.

E) Activités d'Halloween:

- Une demande au service de police a été faite pour avoir l'autorisation de faire le marcheton.
- M. Coisman nous demande notre autorisation pour acheter des bonbons aux enfants.
- M. Coisman demande notre discrétion pour éviter des déceptions chez les enfants.
- Hélène explique son activité de percussion prévue pour le marcheton. L'activité implique les élèves de 3e cycle. Les percussions seront des pots de crème glacée avec des cravates. Les percussions seront accompagnées de chorégraphie. S'il est impossible d'être fait durant le marcheront pour des raisons de changements de consignes sanitaires, le spectacle aura lieu dans la cour.
- M. Coisman demande à Mme Abou-Omar d'informer les membres de l'OPP pour l'achat des bonbons aux élèves.
- Mme Van Melle mentionne que l'année dernière un organisme était venu chercher les citrouilles pour les redistribuer. Il serait bien d'y réfléchir en avance. Mme Poitras propose alors l'organisme en face de l'école : Carrefour alimentaire. M. Coisman va vérifier auprès d'eux et Mme Poitras va s'informer pour un plan B.
- Tous les membres sont d'accord.
- Mme Poitras propose la collaboration avec la relance pour les activités avec les élèves impliquant les citrouilles.

F) Sorties École Montréalaise et sorties culturelles, éducatives:

- Explications de M. Coisman sur la nature de ces sorties.
- M. Coisman nous demande notre approbation pour l'ensemble des sorties d'École Montréalaise et de la liste des sorties probables, pour éviter de redemander l'approbation à plusieurs reprises.
- Dans le cas de sorties spéciales: les membres du CÉ seront mis au courant.
- Les sorties sont approuvées.

G) Dons:

- M. Gérard Giguère, qui travaille pour une compagnie qui désire garder l'anonymat: aujourd'hui, nous avons reçu une grande télévision. M. Giguère est un grand donateur.
- 2e don d'une compagnie: 8 chaises, un bureau, 2 classeurs.
- Depuis 3 ans, l'école ne paie plus de papier grâce à un don de papier d'une compagnie. Un coin supérieur est coupé pour retirer le logo. Cela permet d'éviter des coups considérables, ainsi que de faire du recyclage.

H) Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence :

- D'ici la prochaine rencontre, nous sommes invités à le lire. Nous en reparlerons pour des modifications au besoin.
- Le plan actuel a en général de bons résultats. L'école est ouverte à l'améliorer.

I) Mot du comité parent

- Transmission des informations.
- Formation obligatoire

J) Divers

- Mme Mio exprime qu'il y a un trou dans la clôture et qu'elle entend des enfants se vanter qu'ils sont sortis par là. M. Coisman dit que 2 requêtes ont été faites. Il fera le suivi. Mme Van Melle propose de mettre un objet lourd devant.
- Mme Mio exprime que cela fait quelques fois qu'elle observe qu'il y a beaucoup de masques au sol dans la cour. Elle aimerait que des actions soient prises pour que les enfants soient sensibilisés à ce niveau.
- M. Coisman explique qu'il y a des types de sacs qui sont permis d'être utilisés pour le recyclage des masques. L'école est actuellement en train de trouver des solutions à ce problème.
- M. Baudin exprime que les enfants ne font pas le geste de jeter les masques au sol, mais plutôt qu'ils les perdent en jouant. Les masques tombent de leurs poches.
- Mme Van Melle nomme que des boîtes ont été installées près de portes de sortie vers la cour pour inciter les enfants à les recycler en sortant jouer. Le suivi pourrait également être fait lorsqu'il entre dans l'école, à la fin de la récréation.

20h18: Levée de l'assemblée

Présidente du C.É.

Directeur